



/ ÉDITORIAL

Réussir la mutation touristique et économique de Stella-Plage

Stella-Plage a connu une forte croissance au lendemain de la dernière guerre avec l'arrivée massive des habitants des bassins miniers et des régions textiles du Nord Pas-de-Calais.

Certes ralentie par la suite pendant plusieurs décennies, elle semble bien se relancer avec l'installation de nouveaux commerces de proximité non concurrencés par les grandes surfaces commerciales existant sur le territoire de la commune ou en zone périphérique.

Cette nouvelle chance, pour réussir, devra impérativement s'accompagner de mesures locales favorisant son attractivité.

En associant les élus, la population, les associations et les acteurs économiques locaux, Stella-Plage retrouvera un nouvel élan qui permettra ainsi de transformer les atouts de la station en privilèges que nous envieront les communes littorales.

Une chance qu'il ne faudra pas rater une seconde fois.

Je vous souhaite à tous de bonnes et heureuses vacances ensoleillées.

André KOVACS,
président de CTS 2020
conseiller municipal de l'opposition

Association Loi 1901

« Cucq Trépied Stella 2020 »

Siège : 357 Avenue du château d'eau
62780 CUCQ

Président : André Kovacs
cts2020@orange.fr – www.cts2020.fr

L'Avenir Stellien

Rédaction : André Kovacs - Guislain Seillier
Monique Delannoy - Bernard Chevalier -
Georges Cappe - Dominique Dachicourt

Dépôt légal : Décembre 2001
Trimestriel / I.P.N.S.

/ REDYNAMISATION DES CENTRE-VILLES ET DES CENTRE-BOURGS

114 communes ont été retenues par l'appel à projets de la [Région Hauts-de-France](#) et vont bénéficier de la politique et du budget "Redynamisons nos centre-villes et nos centre-bourgs".



" 60 millions d'euros "

Parce que la région est convaincue que les centre-villes et les centre-bourgs ont de l'avenir, elle a décidé de mettre **60 millions d'euros** à la disposition des communes.

Exemples de projets communaux : Création d'un marché plein air, d'une halle couverte, intervention sur le mobilier urbain, réhabilitation de locaux pour des commerces ou services de proximité, installation de bornes pour voitures électriques, 114 projets "Redynamisons nos centre-villes et nos centre-bourgs" seront soutenus cette année par la Région.

Cette politique vise à équilibrer l'aménagement de nos territoires, accompagner les petites et moyennes communes qui exercent des fonctions de centralité (commerce, école, bureau de poste, etc..).

Toutes les communes répondant à l'appel à projets se sont engagées à ne pas développer leurs activités commerciales en zones périphériques, à concentrer leurs efforts sur la redynamisation de leurs centre-villes ou centre-bourgs.

114 communes seront ainsi accompagnées par la Région, la prochaine étape consistera à affiner chaque projet pour que le soutien de la Région soit le plus efficace possible.

Extrait de la carte des communes lauréates de l'appel à projet :



Vous vous demandez sans doute pourquoi notre commune de Cucq Trépied Stella-Plage ne figure pas sur la carte des lauréates aux côtés d'Étaples, de Merlimont, de Berck et de Montreuil ?

Tout simplement parce que les communes qui n'ont pas répondu ne peuvent pas être retenues.

C'est le cas de Cucq.

Il est regrettable que le maire de Cucq n'a pas jugé utile de saisir cette occasion qui aurait permis à l'ensemble des acteurs économiques locaux de réfléchir sur un projet communal (ou plusieurs) répondant à l'objectif de redynamisation des trois hameaux "centre-villes" de la commune.

Ou était-ce un choix délibéré de ne pas s'inscrire dans ce projet alors que des opportunités multiples existent dans notre commune ?

En définitive, ce sont bien les commerçants, les artisans, les acteurs locaux et les habitants qui ont à nouveau été écartés d'une offre exceptionnelle de mener à bien une démarche volontariste pour notre commune à travers un ou plusieurs projets valorisants dans le cadre de l'appel à projet de la Région.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

/ Les réseaux sociaux, outils d'information, d'échanges et de promotion

Les communes ont créé leurs réseaux sociaux dans le but d'informer la population et de valoriser leurs réalisations.

De même, les membres amis consultent et publient sur leurs réseaux publics toutes sortes d'information y compris celles concernant la vie publique dans le but d'enrichir le débat.

Ces deux moyens sont parfaitement compatibles et le bon sens voudrait qu'ils soient complémentaires.

Si l'on passe outre certains propos polémiques susceptibles de rappels à l'ordre voire d'exclusions de la part des modérateurs de groupe, la grande majorité des membres jouent parfaitement le jeu et font des propositions de qualité et de sincérité remarquables qui mériteraient une attention toute particulière de la part des élus. En particulier sur les quatre réseaux connus à Cucq Trépiéd Stella-Plage où chacun peut apporter sa pierre à un édifice qui tend à compléter les simples rencontres physiques.

Alors, pourquoi ne pas en retenir les éléments positifs et tirer des enseignements intéressants pour interagir au niveau de la politique communale ?

Pour accéder aux principaux groupes publics de réseaux sociaux cucquois avec Facebook (liste non exhaustive et hors groupes privés) :

- ▶ Ville de Cucq Trépiéd Stella Plage
- ▶ STELLA-PLAGE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
- ▶ T'es un vrai Cucquois si.....
- ▶ ENTRAIDE STELLA -CUCQ-TREPIED COTE D'OPALE
- ▶ STELLA-PLAGE (CÔTE D'OPALE)



QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

/ Les eaux de baignade sont de qualité "Excellente" à Stella-Plage

Le nouveau classement de la qualité des eaux de baignade montre une qualité d'eau stable et en amélioration sur la plupart des sites contrôlés.

Pour réaliser ce classement, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a effectué près de 620 prélèvements sur les 52 sites de baignades de la région durant la dernière saison 2018.



Lors de chaque saison balnéaire, du 15 mai au 15 septembre, l'ARS classe chaque site de baignade selon sa qualité.

" 4 niveaux de classement "

Le pire niveau est "Insuffisant". Le niveau suivant est "Suffisant", puis "Bon" et enfin "Excellent". Si elle est jugée de très mauvaise qualité, la baignade peut être interdite.

Le Montreuillois est généralement bon élève.

La plage de Berck a été dotée du Label Pavillon Bleu – qui indique que la plage est respectueuse de l'environnement – chaque année depuis 2016.

" Stella-Plage dans l'excellence "

Les plages classées comme "Excellentes" sont prélevées entre 6 et 9 fois dans l'année, contrairement aux plages classées

"Suffisantes" qui peuvent être prélevées 17 fois, comme c'est le cas

au Touquet en raison de sa proximité avec l'embouchure de la baie de Canche dont la qualité des eaux issues de ses affluents peut contaminer celles du Touquet.

La station du Touquet et sa plage "*la plus élégante de France*" n'a jamais dépassé le stade d'une eau de qualité "Suffisante" depuis 2009 (elle a même été rétrogradée à "Insuffisante" en 2015).

Alors faisons tout pour conserver l'excellence de notre plage en s'assurant que les causes de pollution sont bien identifiées et maîtrisées (ex : Embouchure du Ruisseau à Tabac, eaux usées, eaux de ruissellement).

Et pourquoi ne pas viser le Label Pavillon Bleu pour Cucq ?

/ Un chantier d'assainissement collectif à Cucq



Depuis le 20 mai 2019, la CA2BM a entrepris des travaux d'assainissement eaux usées sur le territoire de la commune de Cucq-Trépiéd-Stella.

Le chantier se situe avenue des États-Unis à Stella-Plage (section comprise entre le bd Labrasse et l'av. du Golf). Réalisés par l'entreprise Colas, ces travaux concernent la pose de 225 mètres linaires de canalisations et 25 branchements.

Le montant de la facture s'élèvera à 100 086 euros TTC, soit 445 euros TTC / mètre linéaire.

Pour que les résidents puissent avoir une bonne visibilité sur les extensions futures du réseau, il serait utile que la CA2BM fournisse le programme prévisionnel de travaux d'extension du réseau d'assainissement sur l'ensemble de la commune de Cucq Trépiéd Stella-Plage. *Source* : CA2BM - Ville de Cucq

/ Le déploiement de la fibre optique

Les habitants d'une première partie de la CA2BM pourront bientôt, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un accès à la fibre optique et de tous les usages multimédias offerts par le très haut débit.

Le déploiement du réseau public fibre optique est en cours d'achèvement sur une première partie de la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois. L'ouverture commerciale est désormais imminente.

**Une réunion publique d'information ouverte à tous est organisée
le MARDI 9 JUILLET 2019 à 18 Heures 30
à la Maison du Temps Libre - Bd de Berck à Stella-Plage.
A destination des habitants de CUCQ et de SAINT-JOSSE.**

A cette occasion, les habitants seront renseignés sur les offres de services et les fournisseurs d'accès à internet présents sur le réseau public mais également sur les conditions de raccordement à la fibre optique.

Dès à présent, il est possible de vérifier son éligibilité à la fibre en se rendant sur le site :

<http://www.capfibre.fr/particulier-eligibilite-thd.html>

La fibre permet de bénéficier de débits environ de 100 à 300 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (ADSL). La fibre optique offre le même niveau de débit à tous, quel que soit votre localisation. Une fois raccordé au réseau, vous bénéficiez de la même qualité de service qu'un habitant situé en centre-ville, quel que soit le nombre d'objets connectés, sans aucune déperdition de débit.

De plus, son installation est simple et rapide.

En moyenne, il faut compter de 2 à 3 semaines entre la souscription à une offre et le raccordement au réseau fibre optique.

A propos de CAP FIBRE

CAP FIBRE est la société délégataire de service public en charge de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation aux fournisseurs internet, du réseau public fibre optique. CAP FIBRE s'appuie pleinement sur l'opérateur industriel AXIONE qui a réalisé la pose de la fibre optique.



Source : CA2BM - Ville de Cucq

ON EN PARLE

/ CUCQ - La demande de cession amiable d'un terrain communal constructible rejetée par le conseil municipal

Alors que le prix marché du terrain constructible à Stella-Plage se situe autour de 200 € / m², le propriétaire d'un terrain en cours de construction a demandé que le terrain voisin constructible appartenant à la commune, sur lequel se trouve un blaukhaus en bon état de conservation, lui soit cédé au prix de 34 € HT / m².



Après une discussion animée lors de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2019 autour du prix anormalement bas et de la présence d'un patrimoine historique, les conseillers ont voté contre cette cession qui a donc été rejetée (Contre : 10 / Pour : 9 / Abstention : 7).

/ STELLA-PLAGE - Arbustes en bacs le long de la digue promenade du Front de mer

La commune vient d'aménager le Front de mer de Stella-Plage en installant des bacs avec arbustes d'essences différentes (éléagnus, chênes, palmiers,...) donnant à la digue promenade un nouvel aspect apprécié des résidents et touristes.



Les arbustes sont réputés aptes à résister aux embruns, aux tempêtes et au sable. Ils doivent néanmoins faire l'objet d'un suivi régulier et d'arrosages.

Coût : environ 18 000 €.

/ MERLIMONT - Le sentier du cochevis, une bien belle balade entre terre et mer

C'est en effet une bien belle balade en plein espace naturel entre Merlimont-Plage et Stella-Plage. Le départ se situe rue de Douvres, coté nord de Merlimont-Plage. Le sentier offre une superbe vue sur le large. Avec ses 1200 mètres de long et ses 20 mètres de dénivelé, il est inutile de monter plus haut pour admirer cet éblouissant spectacle. Et peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir le cochevis huppé, hôte de ces dunes ?



/ STELLA - Manifestations estivales proposées par l'association CTS 2020

Comme chaque année, nous vous proposons de faire ensemble une jolie **balade à vélo en forêt** pour découvrir l'histoire de Stella et l'architecture des villas anciennes.



► le jeudi 18 juillet 2019

► le jeudi 22 août 2019

Parcours : 8 km / Durée : 1 h 30 environ.

Gratuit et sur réservation. Tél. : 06 03 24 57 25

Rendez-vous à 10h devant la Poste de Stella.

Assemblée générale 2019

L'assemblée générale ordinaire de CTS 2020 se tiendra le **vendredi 23 août 2019 à 16 h** en Mairie de Cucq, salle des conférences.

Elle sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire afin d'apporter une modification aux statuts de l'association.

Il faudra être à jour de sa cotisation 2019 pour participer aux votes.

Les membres adhérents qui ne pourront être présents sont priés de nous adresser une procuration datée et signée.

L'entrée est libre et ouverte à tous.